



LA STABILISATION ÉCONOMIQUE EN TEMPS DE GUERRE AU CANADA

*CE QU'ELLE EST — COMMENT
ELLE FONCTIONNE — POURQUOI
IL FAUT L'APPUYER*



IL FAUT TENIR!

Des pressions tendant à faire monter le coût de la vie continuent de mettre en danger l'équilibre du Canada en temps de guerre. Les Canadiens reconnaissent la nécessité de maintenir le niveau de notre économie, pour entretenir l'effort de guerre et préparer l'après-guerre. Il convient cependant, dans cette sixième année de guerre, d'insister une fois de plus sur la responsabilité de chacun dans ce domaine. C'est là le but de la présente brochure.

Sur le front intérieur, la bataille contre l'inflation atteint actuellement sa phase la plus critique.

La victoire contre l'inflation est une contribution essentielle à la victoire militaire.

Elle contribuera plus que tout autre moyen à la solution des problèmes d'après-guerre.

Le but du contrôle des prix est d'empêcher l'inflation, afin de protéger et de maintenir un niveau de vie déterminé.

Un revenu monétaire plus élevé ne servirait à rien si la hausse des prix réduisait le pouvoir d'achat de la monnaie.

Pour gagner la bataille contre le chômage, après la guerre, il faut commencer par gagner la bataille contre l'inflation.

Les salaires sont un élément important, souvent l'élément le plus important, du coût de tout ce que nous achetons.

Si le plafond des prix vient à crever, nous y perdrons tous à la longue.

Il faut tenir contre l'inflation pour gagner la guerre.

Il faut tenir et poser des fondations solides sur lesquelles, après la guerre, grandira un Canada où la vie sera plus aisée.

W. L. Mackenzie King

PREMIER MINISTRE DU CANADA

OTTAWA,
13 déc.
1943

Cap-3
01-CRC
1944
-79

1944-79

LA PLUPART des Canadiens comprennent, d'une manière générale, la nécessité d'un programme de stabilisation. Mais beaucoup d'entre eux ne sont pas très au courant des aspects précis d'un tel programme. Pourquoi la stabilisation nous a-t-elle été imposée? Pouvions-nous faire autrement? Qu'est-ce que la stabilisation et comment fonctionne-t-elle? Ses avantages compensent-ils les irritations, les inconvénients, les empiètements, les pénuries et la bureaucratie qui l'accompagnent inévitablement? Par-dessus tout, est-elle *encore* nécessaire? La présente brochure essaie de répondre à ces questions d'une manière accessible au Canadien moyen. Le Canada est une démocratie. Il est donc essentiel que ses citoyens comprennent les problèmes qui se posent à eux. Autrement, ils ne pourraient guider leur gouvernement avec intelligence.

R AISON ESSENTIELLE

La raison essentielle pour adopter un programme de stabilisation est que nous sommes engagés dans une lutte à mort contre la nation probablement la mieux organisée, la plus militariste et la plus disciplinée qui ne se soit jamais vue: la nation allemande. Dès son entrée en guerre, l'Allemagne était aussi complètement mobilisée que la plupart des Nations-Unies le sont aujourd'hui, après plusieurs années d'efforts sans précédent. Sa préparation militaire et économique lui a permis de conquérir la plus grande partie de l'Europe continentale en neuf mois. Nous étions alors devant cette alternative: accepter la conquête allemande comme un fait accompli, et attendre l'extinction possible de la démocratie dans le reste du monde, ou mobiliser les ressources économiques et militaires du Canada dans la mesure nécessaire pour lutter jusqu'à la victoire, quel qu'en soit le prix. Nous avons choisi ce dernier parti. Pour se rendre compte de la manière dont nous l'avons exécuté, il faut comparer notre mobilisation économique dans les deux guerres mondiales. De 1914 à 1918, le Canada mobilisa environ

10 pour cent de ses ressources économiques pour la guerre. Aujourd'hui, la moitié à peu près de notre capacité de production est utilisée à des fins de guerre. C'est un résultat extraordinaire pour une démocratie éloignée de quelque 3,000 milles de la scène des combats. Cela nous a coûté cher, naturellement. Et cependant c'est bon marché quand on songe à l'autre choix qui nous était offert.

Pendant les deux premières années de la guerre, l'État n'a pas eu beaucoup à intervenir dans notre économie, qui ne fonctionnait pas à plein rendement. L'expansion économique, loin de poser des problèmes, bénéficiait à tous les intéressés. Les hausses de prix, d'ailleurs attentivement surveillées, ne paraissaient pas dangereuses et stimulaient la production.

C RISE

Vers la fin de 1941, toutefois, notre économie approchait du point crucial. Une enquête l'a révélé en montrant qu'au cours des six mois précédant l'introduction du contrôle des prix et des salaires, les prix montaient *trois fois plus vite qu'au début de la guerre*. Nous avons appliqué les freins juste à temps. Les beaux jours étaient révolus, et nous affrontions le danger de l'inflation (définition économique de la hausse continue, rapide et *cumulative* des prix). Nous aurions pu arrêter là notre développement, bien entendu, et éviter tout ennui et toute privation. Mais notre conscience nationale n'aurait pas été tranquille quand nous aurions comparé notre prospérité avec le sang, les sueurs et les larmes des autres nations engagées dans la lutte commune pour la liberté. Nous avons donc continué.



CAUSES DE L'INFLATION

1. IL EXISTE deux causes principales d'inflation en temps de guerre. La première est la grande augmentation des dépenses publiques et privées; la deuxième est la hausse du coût de la production. Avant la guerre, notre budget fédéral s'équilibrait autour de 500 millions de dollars par an. Pendant la dernière année financière, l'État a dépensé environ cinq milliards et demi, soit onze fois plus qu'en une année d'avant-guerre. Puis, en raison de l'augmentation considérable de notre production, la quantité d'argent à la disposition du public augmente rapidement et régulièrement depuis l'ouverture des hostilités. On estime que le total des revenus individuels au Canada — même après déduction d'un impôt sur le revenu plus élevé — est passé de 4.2 milliards en 1939 à environ 7 milliards en 1943. Cette somme dépasse de beaucoup le montant nécessaire à l'achat des biens de consommation disponibles, de sorte qu'elle représente une menace directe d'inflation. *Trop d'argent pour trop peu de marchandises entraîne l'inflation.*

2. LE SECOND facteur qui tend à faire monter les prix est la hausse continue des coûts de production. Si le coût de production continue à monter, il faut que le producteur ou le fabricant puisse vendre plus cher, ou bien il perdra de l'argent et renoncera aux affaires. Cette dernière solution, en réduisant la quantité de marchandises, aggraverait la situation. Il faut donc comprimer les prix quand c'est possible. Malheureusement nous n'avons pas ou nous n'avons guère de contrôle sur certains prix. Tels sont les prix des importations, des frais d'expédition maritime, et des succédanés substitués aux matières premières que le Canada importait autrefois et qui sont aujourd'hui sous le contrôle ennemi.

Mais on peut éviter d'autres hausses de coût et de prix. Par exemple, les majorations ou marges de bénéfices excessives

prélevées par le commerce. Le contrôle des bénéfices et des majorations est indispensable, pour empêcher l'inflation.

Puis vient l'importante question du coût de la main-d'œuvre. La hausse du coût de la main-d'œuvre se produit de différentes façons, dont certaines sont évitables et d'autres inévitables. L'emploi d'une main-d'œuvre inexpérimentée, l'absentéisme et un renouvellement fréquent de la main-d'œuvre tendent à augmenter les frais de production. La tendance à majorer le classement de la main-d'œuvre, fréquente en temps de guerre, et le paiement de taux élevés pour les heures supplémentaires augmentent aussi le coût des salaires.

Enfin, toute hausse dans les taux de salaires qui n'est pas accompagnée d'une augmentation de rendement fait monter le coût de la production.

De même, le paiement de prix sensiblement plus élevés pour les produits agricoles, si nécessaire que cette hausse ait été dans le passé, ferait monter le coût de la vie et inciterait la main-d'œuvre à demander des hausses de salaires.

Pour arriver à la stabilité, il faut tenir sous contrôle toutes les catégories de coût ou de prix qui sont contrôlables.

Ceci nous conduit à la question: Pourquoi faut-il empêcher l'inflation? Il y a plusieurs raisons pour empêcher l'inflation, si on le peut. Exposons-les brièvement.

POURQUOI IL FAUT ENTRAVER L'INFLATION

1. EN PREMIER lieu, la stabilisation économique est essentielle à un effort de guerre efficace et maximum. Pareil effort de guerre exige l'agencement et la réorganisation des ressources économiques du Canada, et il est impossible d'y parvenir sans la stabilité économique du front intérieur. Souvent la production a dû être détournée de ses voies normales vers la production du matériel de guerre. Dans d'autres cas, il a fallu créer des usines et un équipement en vue de fabriquer des munitions de guerre. Il a fallu retirer des hommes de la ferme, réduire la

production des instruments aratoires et, en même temps, augmenter la production des denrées. L'agriculture canadienne, en dépit du manque de bras et de machines, a porté sa production de vivres de 40 à 50 pour cent au-dessus du niveau d'avant-guerre. Il a fallu aussi ajouter plus d'un million de personnes à nos effectifs ouvriers. Cette immense tâche n'aurait jamais pu s'accomplir sans plans ni contrôles. Et elle n'aurait pu se faire sous un régime d'inflation. Un effort de guerre soutenu, efficace et maximum *exige* la stabilisation économique.

2. EN DEUXIÈME lieu, l'inflation effrénée est une *forme de fiscalité injuste* et rigoureuse. Sous un régime d'inflation, quelques salaires et gages peuvent marcher de pair avec les hausses de prix, mais en général les salaires et les gages ne peuvent jamais suivre l'augmentation du coût de la vie. Pour les gens qui retirent un revenu fixe de pensions, de rentes viagères et d'autres formes de petites épargnes, l'inflation signifie pauvreté et privations. Ces gens, avec leurs familles, forment une bonne partie de la population.

3. TROISIÈMEMENT, la stabilisation s'impose afin de prévenir une *dislocation d'après-guerre*. Si les prix échappent à tout contrôle en temps de guerre, cette tendance inflationnaire continuera presque assurément dans la période d'après-guerre. Tel est le verdict de l'histoire. Même au Canada, le coût de la vie en *dollars* s'éleva dans les deux années 1919 et 1920 autant que dans les quatre années qui s'écoulèrent de 1914 à 1918. Cette situation serait déjà assez mauvaise par elle-même, mais la DÉFLATION, c'est-à-dire *une brusque chute des prix*, suit invariablement l'inflation. Cette dislocation inévitable détraque sérieusement tout le système économique. Manufacturiers et distributeurs se trouvent encombrés de marchandises valant beaucoup moins que ce qu'elles ont coûté. Leurs efforts effrénés afin d'écouler leurs marchandises encombrent le marché et abaissent davantage les prix. Le cultivateur se trouve dans une situation encore pire. De 1910 à 1923, les prix agricoles baissèrent de 50 pour cent. Les frais de la ferme et les prix des

choses que le cultivateur achète n'ont pas baissé dans la même proportion; l'agriculture fut plongée dans la dépression et des milliers de cultivateurs furent ruinés. La dépression de l'industrie et de l'agriculture, provoquée par la déflation, entraîne le chômage général et jette grand nombre d'ouvriers et leurs familles dans le dénuement et la souffrance. Pour cette unique raison, s'il n'y en avait pas d'autres, IL FAUT empêcher l'inflation.

4. ENFIN, la stabilisation économique *protège les épargnes* du peuple canadien. La plupart des Canadiens ont toujours fait des économies afin de se protéger contre les mauvais jours. Ils ont placé de l'argent dans des caisses d'épargnes, acheté des polices d'assurances, des rentes viagères et fait d'autres genres de placements fixes (qui rapportent un certain nombre de dollars indépendamment de leur puissance d'achat). Depuis l'ouverture des hostilités, des millions de Canadiens ont souscrit plusieurs milliards de dollars en obligations de la Victoire seulement. Ces épargnes et ces placements ont aidé à remédier à la rareté des marchandises et ont par conséquent atténué la pression sur le plafond des prix. Après la guerre, la dépense d'une partie de ces épargnes du temps de guerre contribuera à amoindrir la dislocation et à assurer du travail. Le gouvernement canadien devra, si c'est possible, remettre aux citoyens des dollars *ayant le même pouvoir d'achat* que ceux qu'ils économisent ou placent aujourd'hui. Il en sera ainsi seulement si l'inflation est contenue.

Voilà les principales raisons pourquoi nous devons empêcher l'inflation. Maintenant, examinons aussi brièvement les points fondamentaux du programme de stabilisation du Canada.



POINTS FONDAMENTAUX DE NOTRE PROGRAMME DE STABILISATION

1. LE PREMIER point, et le plus évident, est le *contrôle des prix*. Sur le front des prix, le gouvernement a depuis longtemps imposé un plafond aux prix de presque tous les services et marchandises. On a autorisé des augmentations de prix dans des cas spéciaux où le plafonnement créait des privations ou une injustice, lorsque les approvisionnements se trouvaient ainsi menacés. Mais, d'une façon ou d'une autre, on applique rigoureusement le principe que *les prix d'aujourd'hui ne doivent pas excéder ceux du mois d'octobre 1941*.

2. LE SECOND point est le *contrôle des salaires et des traitements*, qui forment une partie importante du coût de revient. Les laisser monter sans frein, ce serait saper notre programme de stabilisation. En même temps, ces revenus n'ont pas été arbitrairement gelés à des niveaux injustes. Les règlements actuels autorisent des ajustements dans certaines circonstances mais, en général, salaires et traitements sont strictement contrôlés au nom de la stabilisation économique. Nous sommes tous dans le même bateau et chacun doit apporter sa contribution à la cause commune.

3. La *fiscalité du temps de guerre* est le troisième point de notre programme. Les impôts fournissent au gouvernement l'argent nécessaire au coût de la guerre ainsi qu'au coût des services ordinaires. En outre, le paiement d'impôts réduit l'excédent du pouvoir d'achat et comprime ainsi une force contribuant à faire hausser les prix. Depuis l'ouverture des hostilités, le gouvernement a quintuplé ses revenus provenant des taxes. Mais, malgré tout, ce revenu ne défraye qu'environ la moitié des dépenses sans précédent attribuables à la guerre.

Ces impôts réduisent grandement les revenus des compagnies et des individus. Les profits de toutes les compagnies sont d'abord sujets à un impôt sur le revenu de 18%: ensuite

à une taxe uniforme sur les profits de 12%; et enfin à un impôt de 100% sur tous les profits excédant les "profits normaux" d'avant-guerre. Lorsque le taux de 100% s'applique, la compagnie aura droit, après la guerre, à une ristourne de 20%. On stipule aussi que l'impôt minimum sera d'au moins 40% de l'ensemble des profits. Donc, si une compagnie réussit à réaliser des profits supérieurs à son "profit normal" d'avant-guerre, elle ne peut conserver tout au plus que 70% de ce profit normal. De plus, les profits qui parviennent aux actionnaires sous formes de dividendes sont alors sujets à l'impôt sur le revenu personnel. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, qu'à une époque où les dépenses d'exploitation tendent à monter, le contrôle des prix constitue un autre facteur qui limite les profits. Dans le cas de l'impôt sur le revenu personnel, le niveau des exemptions a été baissé à tel point que près de deux millions de Canadiens payent maintenant l'impôt sur le revenu. En outre, les taux ont été radicalement augmentés. Le principe fondamental de l'impôt c'est qu'il soit juste. Ce principe est renfermé dans la formule: "l'égalité de sacrifice, fondée sur la capacité de paiement." Par conséquent, le résultat net de la fiscalité du temps de guerre a été de réduire notablement les différences extrêmes dans les revenus des différents groupes de la population canadienne. Cette formule est conforme aux fins démocratiques de la guerre même.

4. Les *emprunts d'état* et l'encouragement de l'épargne personnelle constituent le quatrième point de notre programme de stabilisation. Ainsi que dans le cas de la fiscalité décrite plus haut, cette partie du programme poursuit une double fin. Elle aide à défrayer le coût de la guerre et, en outre, elle atténue la pression sur le plafond des prix. Pour ces raisons, on comprend facilement pourquoi les emprunts d'État et les épargnes personnelles jouent un rôle si important dans le programme de stabilisation.

5. LA CINQUIÈME et dernière arme dans notre guerre contre l'inflation est le *programme de production et de consommation*

à l'usage des consommateurs. Le contrôle des prix ne pourrait jamais fonctionner si les marchandises étaient si rares et si mal distribuées que les consommateurs se verraient forcés d'offrir des prix élevés pour se procurer ce qu'il leur faut. Ce danger a été écarté, grâce au système de production et aux contrôles de distribution qu'exercent la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les ministères de l'Agriculture et des Pêcheries, la Commission de contrôle des industries en temps de guerre et autres organismes de l'État. Le succès réalisé dans ce domaine particulier est démontré par le fait que même après cinq années de guerre, on trouve au Canada dans les magasins de détail, la plupart des marchandises nécessaires au maintien d'un niveau d'existence relativement élevé. Cette situation ne saurait être le fait du hasard; elle résulte du travail considérable d'organisation et de direction de la part des organismes de l'État chargés des approvisionnements civils, en collaboration avec les fabricants, les grossistes et les détaillants canadiens.

PRESSIONS SUR LE PLAFONNEMENT DES PRIX

Il surgit maintenant cette question — si nous avons réalisé de tels succès, pourquoi nous inquiéter de l'avenir immédiat? La réponse est simple. Dans cette sixième année de guerre, il existe encore des *pressions* qui crèveront le plafond des prix à moins d'être enrayerées. S'il se produit une brèche quelque part, ce sera, selon toute probabilité, la destruction de tout notre programme. Examinons brièvement quelques-unes des plus importantes de ces pressions.

1. Fabricants et distributeurs

En général, les sociétés et les individus concernés acceptent de bonne grâce les règlements relatifs au plafonnement des prix. D'autres, cependant, sollicitent des concessions particu-

lières. Accéder à ces demandes conduirait inévitablement à la destruction du plafonnement des prix. Par exemple, un fabricant soutiendra que les frais de production ayant augmenté depuis le plafonnement des prix, il devrait avoir la liberté de demander un prix plus élevé. Pourquoi, se demande-t-il, la Commission des prix et du commerce ne peut-elle fléchir cette fois? Il ne réalise pas que si la Commission accède à sa demande, elle se verra normalement obligée de faire des concessions dans des centaines de cas semblables. La destruction finale du plafonnement des prix serait le résultat inévitable. La Commission est donc forcée de refuser cette demande, et, par là se voit souvent taxée d'indifférence et d'autocratie. Mais elle n'a pas le choix.

2. Cultivateurs

De leur côté, certains producteurs agricoles ont réclamé des concessions qui, en définitive, ruinerait le programme de stabilisation du Canada. Ces cultivateurs ne songent pas qu'il est fort important pour eux de contribuer au succès de notre programme. Ce programme empêche la hausse de leurs frais de production et du coût de la vie; il leur assure le matériel et les fournitures nécessaires à la production; il les met en mesure d'organiser et d'étendre à la fois leur rendement avec l'assurance d'un profit raisonnable; par-dessus tout, ce programme contribuera à empêcher le bouleversement déflationnaire qui suivrait inévitablement l'inflation. Le résultat final de la déflation a toujours été de baisser le niveau d'existence et le bien-être général de tous les milieux agricoles. Si le Canada peut parer à une situation de ce genre, au cours de cette guerre, il sera possible d'atténuer la rigueur des ajustements défectueux d'après-guerre et d'améliorer, en fin de compte, la situation de l'agriculture.

Bien plus, comme nous tous, les cultivateurs canadiens ont une responsabilité vis-à-vis du bien commun du peuple canadien. Maintenant qu'un niveau raisonnable des prix agricoles a été atteint, la plupart des cultivateurs canadiens recon-

naissent la nécessité d'appuyer un programme général de stabilisation des prix. Le coût des vivres représente environ le tiers du budget de dépenses des consommateurs, et la hausse qui s'est déjà produite dans le prix des produits agricoles a notablement influé sur le coût de la vie. Une nouvelle augmentation rendrait certainement bien difficile le contrôle du coût de la vie et pourrait fort bien porter un coup mortel au programme entier de stabilisation.

3. Salariés

À l'instar de certains fabricants et cultivateurs, des groupes d'ouvriers ont réclamé des augmentations de salaire qui, en se généralisant, mettraient en danger toute la politique de stabilisation. Maintenir les salaires au niveau de 1941 devait forcément donner lieu, dans certains cas, à des injustices, auxquelles il fallait remédier. Par conséquent, les Commissions du travail en temps de guerre, où sont représentés les ouvriers, ont le pouvoir de remédier aux cas d'injustice et de permettre des hausses de salaires dans certains cas particuliers. Sauf les cas de ce genre, le contrôle des salaires *doit* être appliqué rigoureusement si le Canada veut échapper à l'inflation. Nous avons parlé déjà du contrôle des traitements; il ne faut pas oublier qu'il s'applique aux chefs d'entreprise aussi bien qu'aux autres membres du personnel directeur.

CONCLUSION

Pour conclure, il ne faut jamais oublier que ces contrôles s'enchaînent de telle façon que tout défaut de fonctionnement dans l'un de ces contrôles affaiblit directement le système entier. De même, les intérêts économiques des groupes divers qui constituent notre population sont inséparablement liés. Les membres de tel ou tel groupe qui apprécient la nécessité de plafonner le prix des produits des autres groupes doivent accepter, à leur tour, les contrôles placés sur leurs produits,

dans l'intérêt général. La victoire sur les fronts intérieur et militaire exige le partage des efforts et des responsabilités pour la cause commune. L'égoïsme de la part de tout groupe particulier, non seulement compromettra le bien-être de la communauté canadienne, mais en fin de compte, nuira aux intérêts de ce groupe même.

Les résultats se passent de commentaires, — de toutes les nations importantes qui composent les Nations-Unies, le Canada est le pays où le coût de la vie a enregistré les plus faibles augmentations. Mais il ne faut jamais oublier que notre succès est le résultat d'une vigilance constante, d'efforts soutenus et de responsabilités partagées, dans la poursuite d'une cause commune. Un relâchement de nos efforts — même passager — non seulement amoindrirait ce succès, mais *affaiblirait notre effort de guerre à ce moment décisif dans la lutte pour la survie de la démocratie, tout en favorisant les bouleversements de l'après-guerre*. Pour toutes ces raisons, il nous faut porter notre fardeau et lutter jusqu'à ce que nous ayons obtenu la victoire complète.



PUBLIÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA
SEPTEMBRE 1944
50M-9-44 (WIB PR 122) K.P. 15887



A. P. Julien.
R.P. BERNARD JULIEN, O.M.I.,
A L'UNIVERSITE,
RUE LAURIER EST,
OTTAWA, ONT.

LE COÛT DE LA VIE AU CANADA DURANT LES DEUX GUERRES

DERNIER MOIS D'AVANT-GUERRE = 100

LIGNE POINTILLÉE = 1914-1919

LIGNE CONTINUE = 1939-1944

